



Par et pour
les collectivités

COMMUNIQUÉ DE PRESSE • 20 NOVEMBRE 2014

27 NOUVELLES COLLECTIVITES DONT LE DEPARTEMENT DE L'ARIEGE REJOIGNENT L'AGENCE FRANCE LOCALE

La troisième augmentation de capital de l'Agence France Locale a eu lieu le 18 novembre. L'Agence dénombre désormais 78 membres, et son capital est porté à 37 millions d'euros, correspondant au premier tiers d'un montant total de 99 millions d'euros.

L'Agence compte notamment parmi ses nouveaux membres les villes de Mâcon (21), de Nogent-sur-Marne (94), de Saint-Denis (93) et de Vincennes (94), la ville et l'agglomération de Pau (64), les communautés d'agglomération de Chambéry Métropole (73), de Morlaix (29), de Seine Amont (94) et de Val de Fensch (57), ainsi que le Conseil Général de l'Ariège (09), quatrième département à rejoindre l'Agence*.

« Nous nous félicitons de cette nouvelle augmentation de capital qui confirme, un an après la création de l'Agence, l'engagement fort des collectivités locales françaises pour une prise en main responsable de leurs financements », commente Yves Millardet, président du directoire. « Cela conforte la place majeure qu'est en train de prendre l'Agence, et s'ajoute à l'intérêt significatif que nous portent les marchés financiers. »

En effet, pour préparer l'arrivée de l'Agence sur les marchés obligataires, plus d'une centaine d'investisseurs internationaux ont été rencontrés, principalement en Europe. L'Agence France Locale est d'ores et déjà reconnue par les principaux acteurs du marché, qui apprécient que l'Agence permette de proposer aux investisseurs des émissions répondant à leurs critères d'investissement.

L'Agence sera au Salon des Maires porte de Versailles à Paris, hall 2.1, stand D36, du 25 au 27 novembre. Nous nous tiendrons à votre disposition durant toute la durée du Salon. Un point presse se tiendra en outre le mardi 25 novembre en salle 30 (Pavillon 3) à 16h.

* L'Agence France Locale accueille également les communautés de communes d'Amfreville la Campagne (27), d'Ilfurth (68) et du Pays Mornantais (69), ainsi que les villes de Balaruc-les-Bains (34), de Bourgoin-Jallieu (38), du Bouscat (33), de Domérat (03), d'Humingue (68), de la Motte-Servolex (73), de Pollestres (66), de Saint-Avé (56), de Saint-Brice-sous-Forêt (95), de Saint-Saulve (59), d'Usson-en-Forez (42) de Vendôme (41) et de Wittenheim (68).

À PROPOS DE L'AGENCE FRANCE LOCALE

- L'Agence France Locale a été officiellement créée le 22 octobre 2013.
- L'Agence France Locale, c'est l'union de tous les types de collectivités locales françaises autour d'une seule mission : financer leurs investissements, sans intermédiaire.
- Cet accès mutualisé au marché financier permet d'offrir aux membres des prêts simples et à des conditions optimales.